



## Conditions d'accès à un logement intermédiaire

-----  
Par TitineKool

Bonjour,

Vivant en logement social depuis 40 ans, j'envisage d'accéder à un meilleur environnement. J'aimerais devenir locataire d'un logement dit "intermédiaire".

L'ennui, c'est que j'ai pu comprendre (à la lecture du site Action Logement) que ce genre de logement n'était destiné qu'aux personnes encore en emploi.

Or, je suis retraitée (depuis 4 ans).

Je vis seule, sans enfant, et âgée de 65 ans.

Mon revenu fiscal de référence 2023 est de 16 775 ? (donc inférieur à 70 718 ?).

Le montant total de ma retraite est d'environ 1 600 ?/mois.

Pouvez-vous confirmer que ce genre de logement dit "intermédiaire" n'est accessible qu'à des personnes toujours salariées, et que les personnes à la retraite n'y ont pas droit ?

Je vous remercie pour votre réponse.

-----  
Par kang74

Bonjour

Les logements intermédiaires sont prioritairement attribués aux salariés/actifs qui gagnent trop pour avoir un logement social classique mais n'atteignent pas les plafonds des logements intermédiaires .

Il y a dans cette catégorie des logements réservés à des fonctionnaires, ou salariés qui travaillent dans un organisme/entreprise qui gère une mission de service public .

La gestion des demandes est donc souvent liée au fait de faire une demande par action logement et/ou directement auprès des RH de son administration/entreprise en ayant fait un dossier de demande de logement social .

A noter que les logements sociaux classiques sont aussi attribués de la même façon, suivant le financement qui a servi à leur construction .

Je vous conseille quand même de vous rapprocher de votre bailleur , parfois dans un programme de logement social, il y a donc plusieurs catégories de logement social .

Mais étant logé, n'ayant aucune priorité à faire valoir, même le fait de changer de logement social tout court ( par le biais d'une mutation) n'est pas gagné .

NB : Votre age, pour le moment, vous protège du fait de devoir changer de logement pour un logement peut être plus petit ( studio/T1 pour une personne seule)

-----  
Par TitineKool

Bonjour Kang74, et merci pour votre réponse détaillée.

Je comprends mieux les choses à présent.

Hélas, mon bailleur (IDF Habitat) n'a dans son portefeuille que du logement social, aucune autre catégorie ne nous est éventuellement proposée.

Ceci est bien dommage car, plutôt que de nous appliquer des surloyers, nous aurions pu accéder à un logement un peu plus cher, libérant ainsi la place en faveur de ménages plus fragiles.

Bon, eh bien du coup, je vais voir du côté du secteur privé : locations entre particuliers sans passer par une agence immobilière. De plus, le fait de percevoir une retraite peut rassurer quelques-uns d'entre eux : car la retraite est versée tout le temps (jusqu'au décès), contrairement à un salaire que nous pouvons perdre à tout moment en ces temps de crise où beaucoup perdent leur emploi.

En tout cas, un grand merci pour tout, et très bonne journée !

-----  
Par kang74

Attention les logements intermédiaires sont des logements sociaux aussi avec une gestion particulière.

-----  
Par TitineKool

Ah merci pour l'information.

En tous les cas, j'ai cru comprendre que beaucoup d'entre eux étaient situés dans des constructions récentes (bien après les années 60). Donc, de ce fait, les normes en matière d'isolation phonique sont un peu plus strictes que dans les résidences construites dans les années 60 (ce qui est le cas pour la mienne).

Car mon principal et unique problème réside là : le bruit est incessant. Je parle du bruit intérieur entre voisins, car le bruit extérieur (circulation, pétards, rodéos des jeunes) ne m'a jamais dérangée.

J'en suis venue, depuis longtemps, à porter des boules Quies (mais protection insuffisante) et parfois à utiliser une "machine à bruit blanc" pour couvrir cette horreur incessante : travaux des voisins, qui ont transformé leur chambre (attenante à la mienne) en atelier, et coups de marteau des autres voisins.

Ces voisins (trois jeunes hommes) sont présents depuis deux ans, très probablement en sous-location (ce qui explique pourquoi ils ont emménagé en pleine nuit en 2022) Officiellement, le logement est au nom d'une dame, mais je n'ai jamais vu la moindre femme dans ce logement.

Je sais que le bailleur (4ème bailleur successif concernant nos résidences) se moque de tous ces désagréments : il loue et puis s'en moque de ce qui se passe ensuite dans son parc immobilier, du moment que le loyer est payé (d'ailleurs, ses bureaux sont dans un autre département).

C'est donc à moi de prendre le taureau par les cornes et d'aller regarder ce qui existe ailleurs.

Voilà le topo. Et encore merci pour tout !

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Les logements intermédiaires sont très variés. Il peut s'agir d'ensembles immobiliers gérés par un bailleur social ou encore de logements soumis à convention avec des bailleurs particuliers en échange d'un avantage fiscal.

Ne vous faites pas trop d'illusion, ni sur la qualité (c'est au moins les critères de décence, mais pas forcément plus) ni sur la disponibilité (longues listes d'attente).

Il faut vous adresser aux organismes qui les gèrent comme par exemple SOLIHA.

-----  
Par kang74

Il y a des logements sociaux récents qui ne sont pas forcément intermédiaires : comme déjà dit, dans un même programme de logement il peut y avoir des intermédiaires , des PLUS,PLAI, PLS dans le même programme .

Vous pouvez faire une demande de logement social et voir avec d'autres bailleurs sociaux .  
[url=https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index]https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index[/url]

Si votre logement est sous occupé ( vous avez un T3 ou T4) cela peut être un critère de priorité pour avoir plus petit

mais mieux .

Il y a aussi des logements qui ciblent en priorité les personnes âgées en leur offrant à proximité la possibilité de services : elles sont souvent récentes pour répondre à besoin nouveau .

-----  
Par TitineKool

Merci Kang74 et Yapasdequoi pour vos réponses, et pour vos adresses, que je ne connaissais pas.

Je m'en vais à présent étudier tout cela de plus près.

Bon appétit à tous les deux, et très bon week-end à venir.